

SCAMARK E.LECLERC rappelle MAÏS À POP-CORN – BIO VILLAGE – VENDU AU RAYON VRAC

- Noms des modèles ou références concernés : **MAÏS À POP-CORN – BIO VILLAGE – VENDU AU RAYON VRAC**
- Marque : **BIO VILLAGE**
- Lot Produit vendu en vrac Date de durabilité minimale 23/10/2025
- Lot Produit vendu en vrac Date de durabilité minimale 30/10/2025
- Conditionnements : **Produit vendu en vrac mis en sachet en poids variable par le consommateur lors de l'achat en libre-service**
- Date début/fin de commercialisation : **du 08/11/2024 au 27/02/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver à température ambiante**
- Informations complémentaires : **Produit vendu au rayon "vrac"**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **E.LECLERC**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence d'aflatoxines**
- Risques encourus par le consommateur : **Aflatoxines**
- Description complémentaire du risque : **Les aflatoxines sécrétées par des champignons microscopiques lors de la culture et/ou du stockage présentent un risque sanitaire en cas de consommation importante et/ou répétée.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **dimanche 27 avril 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0800865286**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>



Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre